

Une nouvelle économie de la peine : *durcissement ou démultiplication ?*

**Journée d'études interdisciplinaire du GRID-CRIM
Rennes (MSHB, campus Villejean), vendredi 22 novembre 2024**

Programme

Allocutions d'ouverture (9h)

Propos introductif : Qu'est-ce que GRID-CRIM ? (9h10)

Renaud BOUVET, Professeur de médecine légale et droit de la santé (CHU de Rennes et Univ. Rennes), Philip MILBURN, Professeur de sociologie (Univ. Rennes 2), Laurent ROUSVOAL, Maître de conférences en droit privé et sciences criminelles (Univ. Rennes) et Benoit TESTE, Professeur de psychologie sociale et Justice (Univ. Rennes 2)

Quelle économie des procédures pénales ? La comparution sur reconnaissance préalable de culpabilité (CRPC), cœur révélateur ? (9h30-12h)

Modératrice : Enora POLLET, doctorante en sociologie (Univ. Rennes 2)

Intervenants :

Delphine DEWAILLY, avocate générale près la cour d'appel de Rennes
Thierry FILLION, avocat au Barreau de Rennes
Philip MILBURN, professeur de sociologie (Univ. Rennes 2)

Discussion avec la salle

Déjeuner libre

Quelle diversification des peines prononcées ? Peines privatives et non privatives de liberté : vraies ou fausses alternatives ? (13h30-15h30)

Modérateur : Philip MILBURN, professeur de sociologie (Univ. Rennes 2)

Intervenants :

Gaëtan CLIQUENNOIS, directeur de recherche CNRS (Univ. Rennes)
Marianne GIL, première vice-présidente du tribunal judiciaire de Rennes, coordinatrice du pôle pénal
Floriane HANZO, doctorante en psychologie (Univ. Rennes 2)
Jean-Guillaume LE MINTIER, avocat au Barreau de Rennes

Discussion avec la salle

Quelle mise en œuvre des peines prononcées ? Temporalité(s), sens et soins (15h45-17h45)

Modérateur : Renaud BOUVET, professeur de médecine légale et droit de la santé (CHU de Rennes et Univ. Rennes)

Intervenants :

Sophie DOREAU, DPIP Lorient

Pascal LE BAS, psychologue hospitalier

Frédérique ROPARS, magistrate, cheffe du pôle Prise en charge, Mission de Lutte contre la Radicalisation Violente (MLRV)

Discussion avec la salle

Fin de la journée : 18h.

Responsabilité scientifique : le comité de pilotage du GRID-CRIM

*Le **Groupe rennais de recherche interdisciplinaire d'études pénales et criminelles, criminologie et victimologie (GRID-CRIM)** est une équipe réunissant des chercheurs, des deux universités rennaises et du CHU de Rennes, et des praticiens.

Liste des unités de recherche portant GRID-CRIM :

Espaces et Sociétés : ESO, UMR CNRS 6590, Université Rennes 2

Service de médecine légale et médecine pénitentiaire : CHU Rennes / Université de Rennes

Institut de l'Ouest – Droit et Europe : IODE, UMR CNRS 6262, Université de Rennes

Laboratoire de Psychologie : Cognition, Comportement, Communication : LP3C, Université Rennes 2

Composition du comité de pilotage :

Renaud BOUVET, chef du service de médecine légale, CHU Rennes, service de médecine légale et médecine pénitentiaire – professeur de médecine légale et droit de la santé, Université de Rennes

Thierry FILLION, avocat au Barreau de Rennes

Astrid HIRSCHMANN, professeure de psychologie clinique et pathologique, Université de Caen Normandie, Laboratoire de psychologie Caen Normandie

Pascal LE BAS, psychologue clinicien, psychothérapeute, docteur en psychologie, Unité sanitaire du Centre Pénitentiaire de Lorient-Ploemeur, Etablissement Public de Santé Mentale Sud Bretagne J-M Charcot, Caudan

Jean-Louis LESAINT, président honoraire de la chambre de l'instruction de la cour d'appel de Rennes

Philip MILBURN, professeur de sociologie, Université Rennes 2, UMR ESO

Enora POLLET, doctorante en sociologie, Université Rennes 2, UMR ESO

Laurent ROUSVOAL, maître de conférences en droit privé et sciences criminelles, Université de Rennes, UMR IODE

Benoit TESTE, professeur de psychologie sociale et Justice, Université Rennes 2, L3PC.

